



Invité sur les ondes de la radio nationale lors de son traditionnel journal du 13h, le ministre de la santé publique est encore revenu sur le principe de la gratuité des soins et de prise en charge de personnes atteintes du covid-19.

Dans le fond, et selon les propos du ministre, l'Etat du Cameroun est garant de cette prise en charge. Il le précise par ces propos je cite : « ***Le message du gouvernement est très clair: que ce soit les tests de dépistage, que ce soit la prise en charge du malade du COVID, c'est le principe de la gratuité. Et ça devrait être observé par toutes les unités d'isolement et de prise en charge des malades du COVID-19. Il n'est pas question pour nous de profiter de quoi que ce soit aujourd'hui pour surfer sur la détresse des Camerounais et pouvoir dire: "nous allons systématiquement les rediriger vers le scanner et on va leur demander de payer". Et je le dis ici de manière claire: même si on fait le scanner, il doit être gratuit et nous, nous prenons en charge les coûts. On a demandé aux différentes formations sanitaires de nous faire tenir simplement des ardoises*** ». Voilà qui semble bien clair et clore définitivement ce débat dans les chaumières.